Image not found or type unknown

Problème de résiliation d'assurance

Par **marjo17**, le **21/03/2014** à **15:05**

Bonjour,

J'ai souscrit une assurance habitation + auto le 10/07/13 prenant effet le 01/04/14, puis en janvier 14 je me rends compte qu'il y a moins chère donc je fais le nécessaire pour résilier lettre recommandé AR 2 mois avant l'échéance; et là on me dit que je ne peux pas donc de nouveau courrier indiquant loi chatel; et de nouveau l'assureur me dit que je ne suis pas dans mon droit car mon contrat n'a pas 1an de vie ben oui il a pas commencé et que je dois attendre 04/2015 pour résilier;
sont-ils dans leurs DROITS ?????

Merci pour vos réponses.... :)

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés